RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Conservatoire du littoral



protéger valoriser

Le littoral de notre pays a de tout temps représenté des enjeux stratégiques, économiques, sociaux, sanitaires et écologiques.
En 2021, le Conservatoire et ses partenaires protègent et mettent en valeur près de 212 500 hectares de cet espace littoral. Cette préservation des patrimoines naturel et culturel du littoral répond à quatre enjeux principaux : la conservation d'espaces dont la valeur patrimoniale engage notre responsabilité à l'égard des générations futures ; la préservation d'un capital naturel et historique fondamental pour l'attractivité de notre territoire et pour l'exercice de nombreuses activités dont le tourisme, un des piliers de l'économie nationale ; le bien-être social de tous par l'accueil équitable et partagé des populations, en luttant contre la privatisation de cet espace commun ; la protection des biens et des personnes contre les phénomènes climatiques extrêmes en permettant un espace tampon entre l'océan et les enjeux humains, et en anticipant les conséquences du changement climatique en cours.

www.conservatoire-du-littoral.fr

Acquérir

Une stratégie déterminante

Forte du constat par la Datar de la valeur écologique, sociale, économique et culturelle du littoral mais aussi de la fragilité de cet espace, la France a fait le choix de préserver une part significative d'espaces naturels littoraux et de les rendre accessibles à tous.

L'État crée en 1975, le Conservatoire du littoral,

un établissement public sans équivalent en Europe dont la mission est d'acquérir des parcelles du littoral menacées par l'urbanisation ou dégradées pour en faire des sites respectueux des équilibres naturels et accueillants des activités et le public.

La maîtrise foncière constitue le cœur de métier du Conservatoire du littoral.

Les espaces qui nécessitent une intervention sont définis par le conseil d'administration. Au sein de ces sites, le Conservatoire procède à des acquisitions parcelle par parcelle. Il signe chaque année entre 300 et 400 actes.

Le mode principal d'intervention consiste en l'acquisition des terrains, généralement à l'amiable (70%). La préemption directe, en lien avec les SAFER (société d'aménagement foncier et rural) ou les départements, représente 26% des acquisitions. Les expropriations restent exceptionnelles (4%). Enfin, l'affectation de terrains de l'Etat permet de garantir à long terme la vocation d'espaces naturels protégés et gérés.

En 2015, 40 ans après sa création, le Conservatoire a déterminé, en relation avec les collectivités et les services de l'Etat, les zones prioritaires d'intervention qui, au regard des enjeux et des pressions, méritent d'être sauvegardées.

Deux objectifs ont été définis pour 2050 : contribuer à la préservation du tiers naturel littoral avec la protection de 320 000 hectares et constituer un réseau de 1000 sites naturels en bon état et valorisés, partie intégrante des territoires.

Pour acheter les parcelles, les aménager pour les mettre en valeur, le Conservatoire dispose d'une ressource principale : le DAFN (droit annuel de francisation des navires) complété par les participations des partenaires publics : Europe, Agences de l'eau, collectivités et par des dons privés de particuliers et la contribution d'entreprises.

Plus de 40 % de son budget annuel est consacré à l'acquisition de terrains.

2,5
fois plus d'habitants au km² dans les communes littorales

212 000
hectares d'espace littoral protégé

750
sites protégés

3 000
hectares aquis chaque année depuis 5 ans

40
millions de visiteurs par an

150
opérations de restauration ou d'aménagement par an

Restaure

Un projet pour le s

Une fois le site acquis, le Conservato peut être une collectivité, une asso La convention de gestion acte ce par

En premier lieu, le site fait l'obje par des bureaux d'études) qui vont de l'acquisition (bilan écologique, p et analyser les enjeux présents. Chaq et des spécificités.

Sur cette base, un projet pour le si le propriétaire (le Conservatoire) e avec les acteurs du territoire (orga associations…). Sa définition repose structurent le projet : respect de l'es retenues, ouverture raisonnée au pub

L'objectif du Conserva reste d'ouvrir les sites compatibles avec la pré des patrimoines,

et le maintien, voire le développemen une exploitation raisonnée des resso signées avec des exploitants (agricult

Un projet pour un site peut mett équilibres écologiques, sur la valor l'accueil du public, la gestion intégré gestion souple du trait de côte. Le pla le site, qui définit les réalisations sou entretenir le site.

Le Conservatoire assure la maîtrise d'ou des opérations lourdes ou d'aménagement

ou peut également la déléguer à so propres : 25% de son budget est c les territoires. Il sollicite des fonds départementaux, parfois du mécénat

42
sites s amén pour l du pu

er

ite

oire s'appuie sur un gestionnaire qui ciation ou un établissement public. tenariat.

t d'études (généralement menées qualifier l'état des lieux au moment patrimonial, inventaire des usages…) ue site présente une identité propre

te va être établi conjointement par t le gestionnaire, en concertation nismes socioprofessionnels, usagers, e sur des principes communs qui prit des lieux, sobriété des solutions lic, définition des choix de gestion…

toire
aux différents usages
éservation durable

nt d'activités responsables basées sur urces. Plus de 1200 conventions sont eurs, saulniers, pisciculteurs…).

re l'accent sur la préservation des isation culturelle ou des paysages, ee de la bande côtière ou encore la n de gestion constitue le projet pour naitables pour restaurer, aménager et

vrage
de restauration

n gestionnaire. Il mobilise ses fonds onsacré à des investissements dans européens, nationaux, régionaux et d'entreprises.

Gérer

Un accompagnement pérenne

La gestion du site s'appuie sur le projet pour le site et le plan de gestion.

Plus de 280 gestionnaires assurent l'entretien courant, l'animation, la garderie et mettent en œuvre les projets de site,

dans une relation de coopération et de confiance en suivant les orientations prévues par les plans de gestion. Ils animent avec le Conservatoire la gouvernance du site au sein des comités de gestion, instances qui évaluent annuellement les orientations du plan de gestion.

Les gestionnaires emploient près de 1000 gardes et agents du littoral, personnel en charge de l'entretien, de l'accueil du public et de la police.

Premier contact avec les visiteurs, les gardes assurent l'accueil du public et participent à son information.

Pour financer leurs actions, les gestionnaires disposent de leurs fonds propres, des redevances perçues au titre des activités opérées sur les terrains du Conservatoire mais aussi de participation d'autres acteurs comme par exemple les départements au titre du soutien à la gestion des espaces naturels sensibles.

Une gouvernance partagée

L'une des particularités du Conservatoire du littoral est d'avoir été pensé et conçu dans un souci d'aménagement durable du littoral en relation étroite avec les collectivités et leurs démarches stratégiques. L'action du Conservatoire est ainsi orientée de façon forte par des élus locaux, que ce soit au niveau communal pour la validation de l'action foncière, ou au niveau des conseils de rivages pour les choix stratégiques d'action foncière et de gestion des sites. Le conseil d'administration du Conservatoire du littoral supervise l'intervention du Conservatoire à l'interface entre l'Etat et les collectivités.

4
ont
agés
'accueil
blic

51
sites accessibles à tous les publics

92
bâtiments sans valeur patrimoniale démolis depuis 2010

1 200
conventions avec des exploitants

340
gestionnaires de sites du conservatoire

1 000
gardes et agents du littoral employés par les gestionnaires

46
maisons de sites accueillent le public

LE LITTORAL EN FRANCE



12 156 km
de rivages
en métropole



3 278 km
de rivages pour les départements français d'outre-mer

1 121
communes littorales

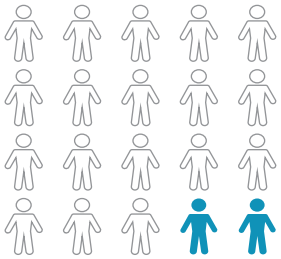
47
départements

16
régions

24 %
de marais et de vasières

35 %
de côtes sableuses

40 %
de côtes rocheuses



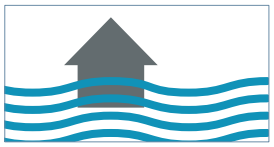
6,16 millions
d'habitants en 2010 dans les communes littorales

10 % de la population sur **4 %** du territoire français

285 habitants/km²
(2,5 fois la moyenne nationale)



Dans les communes littorales, entre 1970 et 2010, les terres agricoles ont régressé 2,5 fois plus vite que sur le reste du territoire national



80 %
des communes littorales sujettes aux risques naturels majeurs



24 %
du littoral
en érosion

LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL

15 %
du linéaire côtier préservé

1 Md€
d'actif valorisé

60 M€
de budget en 2021

17 M€
pour l'acquisition des terrains

2500 km
de rivages protégés

22 M€
pour les travaux d'aménagement et de restauration écologique

1 conseil d'administration, **9** conseils de rivages, **10** délégations de rivages, **1** siège à Rochefort

CdI 02/2022

CONTACT

DIRECTION
4, place Denfert-Rochereau
75014 Paris
Tél. 01 44 63 56 60

Siège
LA CORDERIE ROYALE, CS 10137
17306 Rochefort cedex
Tél. 05 46 84 72 50

Conservatoire du littoral
www.conservatoire-du-littoral.fr